



Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord noir

Accueil de Loisirs de Lestrade TERRASSON



UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES

Sommaire

1. La Fédération Léo Lagrange	p.3
a. Présentation de la Fédération	
b. La Délégation Nationale Enfance	
c. La Délégation Régionale	
2. Présentation du territoire et du contexte local	p.6
a. Environnement	
b. Dispositif	
3. Le public visé	p.8
a. Caractéristiques de la tranche d'âge	
b. Caractéristiques du public de l'accueil de loisirs	
c. Effectif / tranche d'âge	
4. Les objectifs	p.9
a. Le Projet Educatif de la Fédération	
b. Les objectifs généraux	
c. Les objectifs opérationnels	
d. Les projets d'activité	
e. Les séjours courts	
5. Les moyens	p.25
a. Humains	
b. Matériels	
c. Financiers	
d. Les partenariats	
e. Fonctionnement de la structure	
6. L'évaluation	p.31
a. La Charte de Qualité	
b. Les réunions d'équipes	
c. Les bilans d'activités	
d. Questionnaires aux parents	
7. La communication	p.33
a. Réunions enfants / animateurs	
b. Les relations	
8. L'accueil d'enfants en situation de handicap	p.34
a. Les moyens	
b. Nos engagements	
9. Annexes	p.37

1. La fédération Léo Lagrange

a. Présentation de la Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessibles à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif**.

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

b. La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé d'un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance.

C. La Délégation Régionale

Léo Lagrange SUD OUEST, une entité régionale



Léo Lagrange Sud-Ouest, Association loi 1901, est chargé de mettre en œuvre les objectifs de la Fédération Léo Lagrange, d'assurer la gestion des missions conduites sur son territoire, ainsi que le suivi du personnel et l'animation des équipes.

Notre Établissement Léo Lagrange Sud-Ouest est structuré pour animer et développer son réseau d'associations locales et de professionnels sur l'ensemble de l'ensemble de la région

C'est un **acteur majeur de l'éducation populaire** en Aquitaine et en Midi-Pyrénées, qui s'adresse à tous les publics, en proposant une palette complète d'activités au service de l'éducation, de l'intégration, de l'insertion.

Nous intervenons principalement en **délégation de gestion** et nous développons notre activité à partir d'équipements (centres sociaux, centres d'animation, maisons de quartier, accueils de loisirs, Relais **Assistants Maternelles, structures petite enfance**, crèches haltes garderies, multi-accueils...) ou de dispositifs socio-éducatifs dont nous assurons **l'animation et la gestion pour le compte d'une collectivité locale ou territoriale.**

Léo Lagrange Sud-Ouest, **acteur de l'économie sociale et solidaire**, regroupe environ **1200 professionnels** et collabore avec plus de **80 collectivités.**

A travers ses actions, la Fédération s'adresse d'une façon générale à **toutes les catégories de population**, et à toutes les tranches d'âges :

- Accueil de la petite enfance,
- **Activités socio-éducatives pour les enfants,**
- Accompagnement de projets pour les adolescents et les jeunes,
- Développement personnel pour les adultes et soutien pour les personnes en difficulté.
- Formation à l'Animation volontaire : BAFA ; BAFD



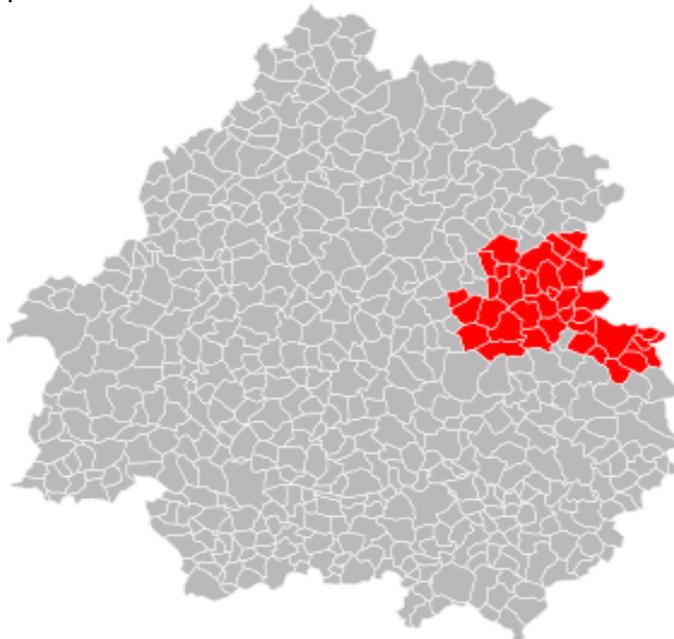


2. Présentation du Territoire et du contexte local

a. Environnement

La communauté de communes du Terrassonnais Haut Périgord noir en région nouvelle aquitaine, dans le département de la Dordogne a pris les compétences au 1^{er} janvier 2014, elle comprend 38 communes.

Notre structure accueille spécifiquement les enfants du canton de Terrasson ou des familles dont les parents travaillent sur le canton. Une convention est passée avec la mairie de Cublac en Corrèze et la communauté des communes pour l'accueil des enfants.



La communauté de commune dans département de la Dordogne

1. Caractéristiques

Terrasson compte plus de 6000 habitants, le bassin de l'emploi est particulièrement précaire. C'est un centre important du commerce de la truffe et des noix. Situé en limite de la Corrèze, elle incarne la porte d'entrée dans le Périgord noir.

Une place importante est faite à la dynamique culturelle du territoire. Ainsi nous pouvons bénéficier d'une offre culturelle dans le cadre d'une convention culturelle signée avec le conseil général 24 et des stages multisports organisés par le conseil général en faveur des enfants du canton.

2. Structure

L'accueil de loisirs de Lestrade se situe à environ 4 Kms de Terrasson sur un espace boisé et verdoyant de 3 ha environ. La commune de Terrasson est propriétaire des locaux. Nous disposons de ce fait des locaux dans leur intégralité, ceci dans le cadre d'un accord entre la mairie, la communauté de commune et notre équipe.

b. Dispositifs

La communauté de communes mène depuis plusieurs années une politique enfance. Elle favorise une approche globale de l'éducation. Ainsi les différents acteurs et les différentes structures dialoguent et voient leurs actions éducatives coordonnées et pilotées par le biais d'un **Contrat Enfance Jeunesse** en partenariat avec la CAF 24.

Notre action éducative s'inscrira dans le cadre de ce contrat.

Extrait du CEJ :

« Le Contrat (enfance et jeunesse) est un contrat d'objectifs et de cofinancement qui contribuera au Développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolues en favorisant le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil par :

- une localisation géographique équilibré des différents équipements et actions inscrites au sein de la présente convention;
- la définition d'une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants;
- la recherche d'implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins de la mise en œuvre et de l'évaluation des actions ;
- une politique tarifaire adaptée permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes.

Recherchant l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands. »





3. Le public visé

a. Caractéristiques de la tranche d'âge :

L'accueil de loisirs de Lestrade est ouvert aux enfants âgés de 3 à 13 ans. En ce sens, nous répondons aux besoins et aux attentes d'enfants de 3 ans et de 13 ans qui ne sont pas identiques en tout point. Voici donc par tranches d'âge les principales caractéristiques :

	Physiologiques	Intellectuelles	Sociales
3/6 ans	<ul style="list-style-type: none"> - croissance rapide - prise de poids - perte des dents, - développement des sens, - développement du langage et de la pensée - se fatigue vite 	<ul style="list-style-type: none"> - apparition de la pensée symbolique - acquisition des notions temporelles - imagination - ne fixe pas longtemps son attention - n'enregistre pas une explication trop longue 	<ul style="list-style-type: none"> - début de socialisation - passage de Il / Elle au prénom - début du partage - début des jeux de rôles - ne supporte pas de façon continue la collectivité - besoin de s'isoler - besoins affectifs
6/8 ans	<ul style="list-style-type: none"> - apprentissage des techniques (motricité fine) - vitesse d'exécution plus grande - croissance moins importante - se fatigue vite mais récupère vite 	<ul style="list-style-type: none"> - notion espace/temps s'affine (+ latéralisation) - capacité d'attention augmente - apprentissage lecture / écriture - curiosité vive 	<ul style="list-style-type: none"> - fin de l'égoïsme : se tourne vers les autres mais individualiste, pas d'esprit de groupe - intègre doucement les différences/ressemblances entre soi et l'autre - besoin de s'exprimer - début de la coopération - envie d'aider l'adulte - sensible
8/14 ans	<ul style="list-style-type: none"> - écart garçon/fille (début possible de la puberté chez les filles et plus tard chez les garçons) - habileté manuelle - avide de techniques nouvelles - jeux sportifs - prouesses, esprit de compétition 	<ul style="list-style-type: none"> - développement de la capacité de raisonnement (renforcement de l'argumentation) - esprit critique 	<ul style="list-style-type: none"> - la dimension de groupe d'appartenance apparaît - ouverture sur le monde - désir de reconnaissance (fin de l'école primaire) - pudique - subit les influences

b. Caractéristiques du public

L'accueil de loisirs Lestrade est fréquenté par un public dont la majorité des familles travaillent. Les catégories socioprofessionnelles sont très diverses. Cette caractéristique importante de notre public, nous conduit à favoriser l'accueil pour tous et à adapter notre démarche pédagogique.

c. Effectif / tranche d'âge

	Type d'accueil Age	Moins de 6 ans	6- 14 ans	14 - 18 ans	TOTAL *
A.L.S.H. : Accueil de Loisirs Sans Hébergement	Accueil de Loisirs Mercredi	24	32		56
	Petites vacances (sans hébergement)	24	36		60
	Grandes vacances	24	55		79

* Cf : Déclaration DDCSPP



4. Les objectifs

a. Le Projet Educatif de la Fédération

Le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange (qui existe sous différents supports) a été réactualisé en 2011. Il est présenté à tous les membres de l'équipe ainsi qu'aux usagers.

La pédagogie de la découverte sera un des principes fort de notre approche quelle que soit l'activité pratiquée.

La Fédération propose quatre leviers d'intervention : des démarches éducatives démocratiques, des activités ludo-éducatives innovantes et évaluées, des activités physiques et sportives « génératrices » de citoyenneté et enfin un accès facilité à la diversité culturelle.

Quelles sont nos ambitions éducatives au quotidien, pour le public de l'accueil de loisirs Lestrade.

- ✓ S'opposer à l'occupationnel et préparer des programmes loin des sollicitations consuméristes.

- ✓ Etre à l'écoute de notre territoire : nous nous appuyons sur toutes ses potentialités (en termes d'infrastructure, d'environnement et de partenariats notamment)
- ✓ Utiliser les activités ludiques pour développer les habiletés et susciter l'esprit critique, le débat, par le biais des programmes, outils de Léo Lagrange et des outils de l'association Les Petits Citoyens
- ✓ Permettre à l'enfant de découvrir ses potentialités par la pratique d'activités physiques, sportives et culturelles.
- ✓ Combattre les inégalités sociales et culturelles via les modes d'expression et de création.

b. Les objectifs généraux

Le tableau ci-dessous détaille notre méthode de déclinaison du Projet Educatif.

	Objectif général	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
PROJET EDUCATIF	<i>Education à la citoyenneté. Favoriser le vivre ensemble</i>	<i>Lutter contre les discriminations.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Règles de vie pour permettre de favoriser le savoir vivre ensemble dans le respect des personnes du matériel et de son environnement proche. - Favoriser l'expression et la participation individuelle des enfants. - Dialogue citoyen avec les différents acteurs de l'accueil de loisirs.
	<i>Développer l'apprentissage et accès à la culture</i>	<i>Mise en place d'activités physiques, d'expressions, culturelles et découverte de différentes formes d'art</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Découverte de différentes formes d'art à travers des Pays et de l'artisanat local - Expression corporelle (éveil, rythme, danses) - Activité physique (motricité et maîtrise du corps, apprentissage d'activités sportives) - L'évolution de l'art à travers les époques (auteurs, compositeurs, peintres, patrimoine)
	<i>Education au développement durable.</i>	<i>Education à la consommation responsable.</i>	<i>Mise en place d'action environnemental (tri des déchets dans les salles d'activités, communication visuelle sur les économies d'énergie, favoriser la valorisation des déchets avec la transformation, la récupération et promouvoir la consommation locale.</i>

c. Les objectifs opérationnels

L'équipe, pour l'année 2022 a décidé d'axer son travail sur les objectifs opérationnels suivants :

Le « RE » vivre ensemble :

Suite au contexte sanitaire de 2021 impliquant aucun brassage de groupe et des relations aux familles distantes physiquement nous espérons pour l'année 2022 privilégier des actions communes entre les enfants et avec les familles.

- ✓ Partage de projet commun autour du jardin, plantations selon les saisons et participation des enfants aux différents entretiens
- ✓ Sensibiliser les enfants aux droits à la différence à travers des activités ludiques, d'expression et de concertation. Il est primordial de démystifier la différence et de l'expliquer.
- ✓ Organiser des temps d'échanges, d'informations et de partage avec les familles avec des rencontres lors des portes ouvertes du centre, de la présentation du mini séjour, et de partage de goûters...

Eveil à la consommation responsable et à l'alimentation :

- ✓ Nous instaurons une ambiance rassurante et ludique lors de temps de repas (propice à la découverte et au plaisir), repas à thème (goûters festifs, semaine du goût, atelier cuisine...)
- ✓ Nous initiions les enfants de l'accueil de loisirs aux gestes d'éco-citoyenneté : tri sélectif (deux poubelles de tri installées dans le centre de loisirs, tri des déchets en salle de restaurant), sensibilisation aux économies d'énergie (affichage contre le gaspillage de l'eau, l'électricité, le chauffage), récupérateur des piles usagées.

Education à la culture et à la citoyenneté :

- ✓ Nous nous donnons enfin pour objectifs de multiplier les rencontres avec les accueils de loisirs du territoire local, ALSH de Thenon et de Hautefort. **Lorsque le contexte sanitaire le permettra.**
- ✓ Echanges intergénérationnels réguliers avec les résidents de la maison de retraite de Terrasson : activités diverses, chansons, goûters à thème. **Lorsque le contexte sanitaire le permettra**
- ✓ Mise en place de règles de vies permettant aux enfants d'être responsables (délégué aux repas, aux sorties, aux rangements, aux animations,...).
- ✓ Mise en place d'activités sur les droits de l'enfant.
- ✓ Découverte et participation à l'artisanat local, **Lorsque le contexte sanitaire le permettra**
- ✓ Sensibiliser les enfants à l'art dans toutes ses formes avec la découverte d'un artiste sur chaque groupe et aux rythmes musicaux avec l'intervenant **Lorsque le contexte sanitaire le permettra**
- ✓ Un débat organisé sur les activités menées de façon formelle avec les enfants et voir avec les familles si **le contexte sanitaire le permet, différents supports seront utilisés pour la mise en œuvre.**

Education aux sports :

- Favoriser l'intervention de Clubs sportifs locaux
- Participation aux actions du Conseil départemental 24



les règles d'Or
de l'Esprit Sportif

- 1 **je respecte les règles de jeu.**
- 2 **je respecte les décisions de l'arbitre, même si elles me sont défavorables.**
- 3 **je respecte mes adversaires.**
- 4 **je reste calme et maître de moi, dans la victoire comme dans la défaite.**
- 5 **je refuse toute forme de triche et de dopage.**
- 6 **je m'interdis toute forme de violence.**

Signature



CHARTRE contre LA VIOLENCE LE DOPAGE ET LA TRICHE dans le sport

Considérant
Qu'une glorification excessive du sport et des athlètes ne peut conduire qu'à des dérives et des parvarsons,
Que la recherche exclusive de la performance et que la seule valorisation de la victoire à tout prix ne peut conduire qu'à l'utilisation de moyens déloyaux,
Qu'à opposer les hommes, les villes et les pays, on court le risque de les diviser profondément,
Que la répression de ces excès ne peut être efficace que si elle s'accompagne d'un véritable travail de prévention.

J'ENGAGE l'organisation dont je suis responsable à œuvrer pour que le sport redevienne et reste un jeu, et retrouve ainsi sa juste place, à faire en sorte que le sport retrouve ses valeurs d'éducation et de socialisation :

En favorisant la convivialité et le plaisir de l'effort partagé,
En privilégiant le respect de l'adversaire, des règles et de l'arbitre,
En refusant d'apporter son soutien à une victoire suspecte,
En refusant d'héberger tout club ou toute équipe dont le seul objectif est la victoire à tout prix,
En encourageant toute initiative destinée à promouvoir un sport éducatif et respectueux des principes énoncés dans cette charte,
En distinguant les dirigeants, les éducateurs et amateurs, les joueurs et les spectateurs qui appliquent et répandent ces principes.

Union Nationale Sportive Léo Lagrange
153 avenue Jean Lolive - 93695 Pantin cedex
Tél. 01 48 10 65 83
www.esprit-sportif.org
www.leolagrange-sport.org

Non du Club ou de la structure
Non du Président ou du Directeur
Signature

Notre objectif prioritaire est avant tout de créer une ambiance vacances à travers la vie collective et les activités proposées.

- Echanges entre tranches d'âges, coopération. (Sauf période Covid 19)
- Découvertes d'activités ludiques et sportives.
- Projets autour de thèmes choisis par le groupe.
- Encadrement par des Brevet d'Etat ou diplômé d'associations sportives locales
- Une journée portes ouvertes aux familles au mois de juin **Lorsque le contexte sanitaire le permettra**

d. Les projets d'activité

Tout au long de l'année 2022 :

- ⇒ **Projet d'échanges avec les enfants de la Côte d'Ivoire et du Sénégal** Lorsque le contexte sanitaire le permettra
- ⇒ **Promouvoir l'art dans toutes ses formes**
- ⇒ **Projet citoyen avec des enfants délégués par thématique**
- ⇒ **Sensibiliser les enfants tri sélectif, compost**
- ⇒ **Poursuite des jardins pédagogiques sur chaque groupe d'âge selon les saisons**

En respectant le projet éducatif de Léo Lagrange l'équipe s'engage à transmettre certaines valeurs favorisant l'épanouissement de l'enfant : le partage, la solidarité, le respect, la tolérance, l'autonomie et la sociabilisation.

Le directeur et l'équipe coordonnent l'écriture des projets d'activités et assure leurs cohérences avec les projets éducatifs et pédagogique. Les projets d'activités détaillent le déroulement des activités. Ils permettent aux animateurs de préciser le déroulement d'un temps d'animation. Le directeur propose à l'ensemble des membres de l'équipe un cadre identique de présentation. L'ensemble des projets sont conservés et mutualisés.

Avant chaque période de fonctionnement l'équipe se réunit pour des temps de réflexions et de préparations sur les thèmes d'activités à mettre en place. Cette réflexion s'appuiera sur les propositions, les remarques, et les évaluations réalisées auprès des enfants et des familles.

Pour certaines périodes les projets d'activités sont en cours de réflexion. Ils seront articulés et mis en écriture avant la période concernée.

Période	Thèmes	Objectifs et Réalisations
<i>Fil rouge sur l'année</i>	LA CITOYENNETE	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un lien entre les enfants et la structure avec ses différents partenaires. L'enfant devient acteur en faisant des propositions concernant les choix des menus, de sorties, de Grands jeux etc

<p>Vacances d'HIVER</p>	<p>AUTOUR DU BRESIL</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elections d'un conseil d'enfants qui traitera la vie quotidienne du centre. • Sur chaque période une assemblée aura lieu avec tous les enfants sur différentes thématiques comme les menus, les activités l'environnement proche. <p>Ce sera l'occasion d'aborder l'intérêt d'une élection (expression des enfants), et de visiter la communauté de communes, de rencontrer un des représentants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qu'est ce qui définit un pays pour un enfant. Selon la tranche d'âge nous partirons sur : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Histoires contées sur le Brésil, La cuisine, les monuments, la ville de RIO avec son carnaval. ➤ Des ateliers : Création de Pignata, masques, atelier cuisine, quizz, musique, costume ➤ Parcours d'adresse et d'équilibre ➤ Plats Brésilien sur chaque semaine ➤ Géographie Brésilienne ➤ Les saveurs du Brésil, un repas à thème par semaine ➤ Coûtures du Brésil ➤ La forêt d'Amazonie avec ses différentes espèces animales
		<p><u>Objectifs du projet jardin pédagogique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Découverte des légumes et fruits de nos jardins • Permettre aux enfants de découvrir les techniques de semis, de plantation et de bouturage

<p>VACANCES D'ETE</p>	<p>Fil conducteur du séjour : Ambiance Vacances</p> <p>1^{er} semaine Juillet</p> <p>VACANCES</p>	<p>Se mettre dans une ambiance festive de vacances :</p> <p><i>L'équipe en concertation avec les enfants décideront des aménagements, des décors à réaliser qui reflèteront l'idée de leurs vacances</i></p> <p><i>Découvrir son environnement proche en participant aux différentes manifestations et activités festives proposées par les villes de la communauté de commune</i></p> <p><i>Activités : Jeux de plein air, jeux de plage, Jeux d'eau Cuisine, cocktail d'été</i></p> <p><i>On plante les décors Une fois par semaine si le contexte sanitaire le permet que l'enfant ai la liberté de s'inscrire à une activité selon ses envies.</i></p>
	<p>2^{ème} semaine Juillet</p> <p>VIVA ESPAGNA !</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux enfants de découvrir un monde extérieur, aborder le droit à la différence avec la découverte des coutumes et traditions et de menus d'Espagne de façon ludique <p><i>Ateliers artistiques et manuels : Créations d'éventail, de castagnettes, de masques de taureau, de tableau artistique, bracelets aux couleurs de l'Espagne Découvertes d'artistes espagnols, Salvador Dali, Pablo Picasso</i></p> <p><i>Activité sportive : Intervention du Club de Pelote Basque de Brive</i></p>

	<p>1^{er} semaine Août</p> <p>2^{ème} semaine Août</p> <p>L'ILE AUX TRESOR ET LES PIRATES</p> <p>3^e semaine d'Aout</p> <p>NOS ANIMAUX DOMESTIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'imaginaire et la créativité à travers des contes et légendes <p>Animations et activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Jeux de piste aboutissant sur une chasse au Trésor sur le thème des pirates, à la recherche du trésor ensevel</i> ✓ <i>Promenade et balade vont permettre la cueillette d'éléments naturels, land Art, maquettes de petits bateaux</i> ✓ <i>Histoire contée autour des pirates</i> ✓ <i>Décors de pirates, bandeau cache œil, perroquet,</i> ✓ <i>Fresque de Galion, bateau pirate</i> ✓ <i>Drapeau pirate, chapeau pirate</i> ✓ <i>Atelier manuel : Tableau mon petit bateau</i> ✓ <i>Journée troc et échange, je fais découvrir à mon copain mon jeu préféré</i> ✓ <i>Création d'une maquette et puzzle géant pour un douanier contrabandier</i> <p><i>Sortie Baignade, toboggan aquatique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Découvrir la biodiversité locale, l'environnement proche des enfants • Sensibiliser et responsabiliser les enfants à l'être vivant : donner des soins, nourrir, avoir un compagnon, un confident • Des points qui nous paraissent essentielles dans le développement des enfants <p>Echange sur les refuges pour les animaux Les pensions d'animaux pour les vacances Les zoos et leurs fonctionnements le métier de soigneurs animaliers, les animaux que nous n'avons pas sur notre territoire</p> <p>L'intérêt de la SPA pour les plus grands aller à la rencontre des bénévoles de la SPA Accompagnés les bénévoles</p> <p>Choix d'un animal sur chaque groupe avec possibilité de le garder sur la semaine et de le nettoyer, lui apporter des soins et découvrir son espèce</p> <p>Sortie au Zoo pour les 3 à 7 Accrobranche pour les plus grands</p> <p>Parallèlement Mini Camp</p>
--	---	---

**4^{ème} semaine
d'août**

**JEUX SPORTIFS
ET DE PLEIN
AIR**

**AUTOUR DES
JEUX DE
SOCIETE**

- **initiation et découverte de jeux sportifs
Favoriser les activités d'extérieurs, ciblant
l'habilité, l'adresse et la compétition**

- ✓ Roller
- ✓ Jeu de Pétanque
- ✓ Hockey sur gazon
- ✓ Mini golf

- **Sensibiliser les enfants à l'équilibre des
menus en réalisant eux-mêmes leurs menus
du pique nique et leurs goûters**

- ✓ Echanges avec le cuisinier

- **Partager des moments conviviaux,
développer la compétition la stratégie, la
mémoire visuelle et auditive**

- ✓ Initiation aux échecs avec un intervenant
- ✓ Jeu de carte
- ✓ Jeu de plateau (petits chevaux, jeu de dames)

*Autour du Basket pour les plus grands, passe à
10, Tir au panier, lancé de ballon et slalom dribble.*

*Pour les 6/7 ans sensibilisation à la sécurité
routière, délivrance d'un permis vélos et trottinette
(découvertes des panneaux de signalisation)*

*Les 3 derniers jours de vacances découvrir les
jeux de sociétés avec la mise en place d'une
ludothèque géante*

*Pour les plus grands dans un premier temps les
jeux seront présentés aux enfants. Des équipes
seront constituées sur un planning et des
rencontres pourront avoir lieu sur les trois jours.
Pour les plus petits les premiers apprentissages
des jeux de sociétés accompagnés par les
animateurs*

Période	Thèmes	Objectifs et Réalisations
<p style="text-align: center;">LES MERCREDIS DE JANVIER A FEVRIER 2022</p>	<p style="text-align: center;">« A LA MANIERE DE ... »</p> <p style="text-align: center;">LA CITOYENNETE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les capacités physiques, de langage, permettre la créativité avec des apports culturels s'inspirants d'artistes et d'actualité. <p>Favoriser la créativité et développer l'imaginaire à travers des ateliers d'expression</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Découverte de 3 artistes différents : Invider, Sonia Delauney et Joan Miro. Choix d'un artiste artistique par tranche d'âge ✓ Utiliser des techniques artistiques différentes : Formes, peinture éponge, mosaïque pixel art ✓ Motricité, éveil corporel pour les plus petits ✓ Mini scénettes (humour, émotion, animaux) <ul style="list-style-type: none"> • Créer un lien entre les enfants et la structure avec ses différents partenaires. L'enfant devient acteur en faisant des propositions concernant les choix des menus, de sorties, de Grands jeux etc <p>Elections d'un conseil d'enfants qui traitera la vie quotidienne du centre.</p> <p>Sur chaque période une assemblée aura lieu avec tous les enfants sur différentes thématiques comme les menus, les activités l'environnement proche.</p>

<p>LES MERCREDIS DE MAI A JUN</p>	<p>MARIONNETTES</p>	<p>Objectifs : avec un intervenant apport éducatif sur le nom des fleurs sous forme de quizz Pour la fête des mères, composition florale, harmonie des formes et couleurs, techniques de dessins de fleurs Découvertes de senteurs et jeux autour des senteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer l'expression, la créativité et l'imaginaire • Créations de marionnettes : Personnages et techniques adaptées à l'âge des enfants manipulations et représentations. <p><i>Favoriser la manipulation avec la conception de pantin, de marionnettes articulées, à fil et à doigt Apprentissage de la manipulation, développement de la créativité en customisant nos marionnettes.</i></p> <p><i>Pour les enfants qui ne viennent pas régulièrement création d'un castelet.</i></p> <p><i>Histoires contées autour de Guignol, de Pinocchio Les plus grands seront porteurs de leurs projets.</i></p>
<p>Les MERCREDIS de Septembre à Décembre</p>	<p>PORTES OUVERTES DU CENTRE</p> <p><i>En cours de réflexion avec l'équipe pédagogique</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ <i>Si le contexte sanitaire le permet portes ouvertes du centre avec des stands d'activités et la possibilité pour les familles de visiter l'accueil de loisirs.</i>

<p>Vacances d'automne</p>	<p>« A la rencontre des métiers de l'artisanat »</p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ autour de chez nous, Initier les enfants à des techniques manuelles nouvelles et le savoir faire des métiers manuels. ➤ Découverte de différents métiers du Patrimoine culturel local, ➤ Initier les enfants à des techniques manuelles nouvelles, utilisation de diverses matières : Béton, mosaïque, poterie <p>Animations et Ateliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création manuelles en béton, • Pot en mosaïque • Rencontre avec un souffleur de verre. • Découverte d'un moulin de fabrication d'huile de noix à Pazayac, <p>Atelier Poterie</p> <p>Pour certaines périodes les projets d'activités sont en cours de réflexion. Ils seront articulés et mis en écriture avant la période concernée</p>
----------------------------------	--	---

e. Les séjours courts

Chaque année, l'équipe essaie d'organiser un séjour court qui puisse répondre aux attentes des enfants (veiller, sortir du centre), aux attentes des familles. Le séjour court est à la fois une partie du projet de la structure et un projet en lui-même, avec ses propres caractéristiques.

Le séjour court s'organise en cohérence avec le projet pédagogique de la structure.

Qu'il y ait une activité dominante ou non, il vise essentiellement le vivre ensemble, l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant.

Le directeur veille à ce que ce projet soit en cohérence et serve nos ambitions éducatives.

Pour l'été 2022 le séjour se déroulera dans le massif central avec pour thème principal les sports de pleine nature (randonnées, luge, mini- golf téléphérique et patinoire), baignade et des activités ludiques d'observation autour de la montagne. Sur cette période nous pourrons sensibiliser les enfants au cycle de l'eau et l'aspect protection environnement. (fleurs, nids d'oiseaux, espèces protégées)





5. Les moyens

a. Humains

✓ Le Directeur

Le directeur(trice) de l'accueil de loisirs de Lestrade est le garant de la sécurité physique et morale des enfants. Il est disponible, à leur écoute ainsi qu'à celle des parents.

Elle est la personne référente pour informer ces derniers (informations éducatives, réglementaires ou organisationnelles). Il favorise leur participation.

Il transmet, explique, détaille le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange à son équipe. Il anime les temps d'écriture du projet pédagogique (mise en œuvre du projet éducatif).

De la même manière qu'avec les familles et les enfants, Il est à l'écoute des animateurs et des autres membres de l'équipe. Il peut, le cas échéant, leur apporter des solutions, être force de propositions ou s'inscrire en soutien lors de l'organisation d'une activité.

Le Directeur(trice) travaille en lien étroit avec son Délégué Territorial à l'Animation référent, ainsi qu'avec le référent de son territoire missionné auprès du Secrétariat National à l'enfance. Cela lui permet d'inscrire le travail de son équipe dans le mouvement de la Fédération Léo Lagrange. Il est ainsi en capacité de mobiliser les ressources de la FLL afin d'alimenter le travail de son équipe.

Le travail de l'équipe est évalué selon des critères définis à l'avance dans ce projet pédagogique. Une place importante est faite à la grille d'évaluation de la Charte de Qualité qui est complétée et retournée à la Délégation Nationale à l'Enfance pour le mois de juin. (**cf. Charte de Qualité**). Cette Charte de Qualité est affichée à l'entrée de l'accueil. Le Directeur(trice) de la structure, s'appuie sur les résultats des différentes évaluations pour orienter le travail de son équipe. En ce sens il est le garant de la démarche de qualité dans laquelle s'est engagée la Fédération Léo Lagrange.

Enfin le Directeur(trice) assure la gestion de la structure sur les plans financiers et administratifs, sanitaire et réglementaire. Pour cela il travaille en étroite collaboration avec les différents services de son établissement régional ainsi que ceux de la communauté de communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort.

De ce fait il assure le lien entre les usagers (familles, enfants), les professionnels, la collectivité et les institutions.

✓ L'équipe d'animateurs permanents

Nom	Prénom	Qualification	Fonction	Statut	Période	Groupe d'âge attribué
AÏROUCHE	Césame	BAFD	Animatrice 8/13 ans	Directrice adjointe	Annuelle	8/13 ans
BOGO	Florence	FLORENCE	Animateur 6/13 ans	Animatrice		6/13 ans
GAUTHIER	Valérie	BAFA	Animatrice 3/6 ans	Animatrice	Annuelle	3/6 an
LOPES	Gaëlle	BAFA	Animatrice 6/13 ans	Animatrice	Annuelle	3 et +
CHOLET	Sophie	BAFD		Directrice	Annuelle	

✓ Les animateurs occasionnels

Durant les vacances scolaires et surtout l'été, l'équipe des animateurs permanents est renforcée par des animateurs occasionnels, étudiants ou personnes en recherche d'emploi, diplômés BAFA, employés sous des « contrats d'engagement éducatif ».

Les animateurs sont les relais du Directeur. Ils sont de ce fait garants de la sécurité morale et physique des enfants qui leurs sont confiés.

Ils accueillent ces derniers et sont à leur écoute ainsi qu'à celle de leur famille.

Ils connaissent, respectent et font respecter le règlement intérieur de la structure. Ils communiquent les informations importantes à leurs collègues, et au Directeur(trice).

Ils participent à la mise en œuvre du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange. Pour cela, ils participent activement à l'écriture du projet pédagogique de notre accueil. Afin de traduire ce projet pédagogique en actes sur le terrain, ils établissent ensuite des projets d'activités. Ces activités sont adaptées aux besoins de la tranche d'âge sur laquelle ils sont missionnés. Les activités sont organisées dans des plannings.

Chaque période de fonctionnement donne lieu à des réunions de préparation. Avant l'été nous organisons deux journées reprenant :

- les consignes de sécurités
- la réglementation
- la connaissance de l'enfant
- le fonctionnement de la structure
- Le rôle de l'animateur
- L'élaboration du projet d'animation (cf annexe)

✓ **La place des parents**

Si le contexte sanitaire le permet

Pour l'année 2022 un questionnaire sera envoyé aux familles portant sur leurs compétences qu'elles seraient désireuses de partager avec les enfants.(collections, passions....)

Les parents peuvent et sont incités par toute l'équipe d'animation à participer à la vie du centre. Chaque parent doit pouvoir sur la base du volontariat s'investir selon ses aptitudes, intérêts et disponibilités.

C'est aussi dans ce cadre que se met en place le comité d'usagers de l'accueil de loisirs, qui peut prendre des formes variées (réunions, sorties, rencontres, déjeuners etc...) et qui représente un engagement fort de notre équipe d'animation.

Le centre de loisirs fait office de lieu d'échange convivial et chaleureux, les familles aiment se retrouver aux temps d'accueil (matin et soir) pour discuter, échanger, partager sur leurs soucis de la vie quotidienne, l'actualité et la société en générale. Nous partageons avec eux ces moments privilégiés au-delà de notre rôle d'animateur afin de pouvoir les soutenir et les reconforter lorsque qu'ils en ressentent le besoin.

A chaque fin de période un cocktail de l'amitié clôture les vacances. Il permet aux enfants de montrer leurs réalisations.

Afin de répondre aux attentes qualitatives et quantitatives des familles une enquête de satisfaction est distribuée durant les vacances d'été (cf annexes)

Les familles ont la possibilité de télécharger tous documents nécessaires à l'inscription, consulter les plannings d'activités, les menus et les fiches de réservations sur le site de la communauté des communes.

Toutes infos utiles aux familles sont affichées à l'entrée des différents accueils ainsi que sur une page de réseau social dédiée.

b. Matériels

✓ Locaux de la structure (voir annexe)

c. Financiers

✓ Tarifs

TARIFS Habitants Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort	Journée avec repas	½ journée
Personnel du Régime Général + MSA en fonction du Quotient familiale (Aide MSA ou Bon CAF déduit): Q.F de 0 à 400 (Bon CAF 4€)	4.50 €	1.70 €
Q.F de 401 à 622 (Bon CAF 3€)	5,90 €	2.20 €
Q.F de 623 à 800	7.00 €	2.75 €
Q.F de 801 à 950	9.00 €	3.75 €
Q.F de 951 à 1200	9.70 €	4.10 €
Q.F > à 1200	11.20 €	5.10 €
Tarifs Cublac	+ 9.90 €	+ 4.95 €
Tarifs hors Communauté de Communes :	+ 21.90 €	+ 10.95 €

d. Les partenariats

✓ Institutionnels

L'accueil de loisirs de Lestrade bénéficie d'un partenariat privilégié avec :

- La Mairie de Terrasson : La Mairie de Terrasson entretient les locaux, met à disposition le personnel de restauration, de service, une animatrice ainsi qu'un autobus avec chauffeur. Les équipements sportifs municipaux peuvent être utilisés par le centre de Loisirs ainsi que la Médiathèque qui met en place des animations autour du conte.
- La Communauté de Communes : Elle finance directement le transport des enfants, hors activités, de Terrasson ou d'une commune voisine, vers le Centre de Loisirs. Elle prend en charge le ménage chaque mercredi au centre et à la garderie de l'école, ainsi que le dernier jour de chaque période de vacances.

✓ Financiers

La direction est en contact direct avec nos partenaires :

- la CAF afin de faire valoir les droits de chacun (familles, centre de loisirs).
- La MSA
- La DDCSPP qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure)
- La Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort qui est l'organisatrice de l'accueil de loisirs par l'intermédiaire de la FLL (délégation de service public).

Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.

e. Fonctionnement de la structure

VOIR REGLEMENT INTERIEUR DE LA STRUCTURE

Ci-dessous fonctionnement habituel (voir règlement intérieur qui complète ce fonctionnement)

✓ Inscriptions

L'inscription de chaque enfant est obligatoire.

La réservation doit se faire 3 jours ouvrés avant la présence des enfants afin de prévoir l'organisation du personnel et des repas.

Aucun enfant ne sera accueilli sans dossier complet.

✓ Horaires

7h30 – 9h15	Accueil échelonné des enfants à l'école primaire J. Prévert de 7h30 à 8h45 et au Centre de Loisirs de 9h00 à 9h15 (prise en compte des parents)
11h45 - 12H15 13h30 - 14H00	Accueil ou départ pour la demi-journée.
16h45 - 18H15	Fin de journée. Départ échelonné de 16h45 à 17h00 des enfants repris au centre. Appel de ceux qui prennent le bus pour un arrêt ou pour l'école primaire J. Prévert avec un départ échelonné de 17h30 à 18h15 (prise en compte des parents).

✓ navette des mercredis scolaires

Un ramassage est organisé sur la ville de Terrasson durant les mercredis scolaires. Il dessert les arrêts de La Marzelle, Voltaire, Maraval.

✓ Navette des vacances scolaires

Un ramassage est organisé sur la ville de Terrasson durant les petites vacances scolaires et plus largement sur les communes de Cublac, Le Lardin, Pazayac, les vacances d'été.

✓ Journée type

Le déroulement détaillée d'une journée comprenant le fonctionnement, les différents temps d'une journée, le déroulement des repas, le ramassage des bus....(cf annexes)

7h30- 9h30	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents), arrivée du bus, répartition par groupe d'âge, temps libre.
9h15 - 9h30	Collation du matin.
10h00 - 11h45	Mise en place des activités prévues dans le programme.
11h45 – 12h	Temps libre.
12h-13h	Toilettes et repas.
13h15-14h00	Temps calme, temps libre.
14h00 -16h00	Mise en place des activités prévues dans le programme.
16h00-17h00	Goûter, temps libre, concertation.

✓ Notre positionnement concernant la Laïcité

En raison de son **caractère laïque** et sur le fondement de son **projet éducatif**, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratiques du culte.

Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli **n'affiche pas d'appartenance** religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion.

✓ Modalités de restauration

Les repas sont élaborés, préparés dans la cuisine centrale de l'école J. Prévert. Les menus sont élaborés par le directeur(trice) en concertation avec les cuisiniers et, le mercredi, en tenant compte des menus du restaurant scolaire.

Le service est organisé sous la forme d'un service au plat encadré par le personnel municipal.

Au vu de la nécessité de service, les salariés encadrants sont contraints de prendre leur repas avec les public encadrés. Sur ce temps de repas sans discontinuité, les salariés ont la charge éducative, sociale ou psychologique du public encadré.

✓ Modalités de restauration particulière

Les allergies alimentaires sont précisées par les parents et selon la gravité des allergies, les familles fournissent le repas de leur enfant, décision prise en accord avec la communauté des communes. Les cas d'allergies sont notifiés au bureau de la direction nominativement accompagné des protocoles. Un tableau d'affichage avec une synthèse anonyme des enfants concernés est mise à jour quotidiennement à l'intention du personnel de service et de l'équipe d'animation dans la salle de restaurant. Le directeur veille au bon suivi des protocoles individualisés.



6. L'évaluation

a. La Charte de Qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment a trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation:

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs de Lestrade. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

b. Les réunions d'équipes

Le directeur(trice), organise des réunions d'équipes régulières. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.

Les grandes lignes du projet pédagogique est réfléchi avec l'équipe permanente en fin d'année et durant les premières réunions précédant chaque période d'animation.

Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe.

Le Directeur(trice) s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance : La Charte de Qualité et ses outils :

- La grille d'évaluation de la Charte de Qualité (**Voir annexe**)
- La grille d'auto diagnostic (**Voir annexe**)

L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.

Régulièrement le Directeur(trice) fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Les résultats des évaluations de la Charte de Qualité sont aussi collectés nationalement et font l'objet d'une analyse globale retournée aux équipes.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outil de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquête de satisfaction envers les parents et enfants. Ils sont intégrés dans les rapports du délégataire.

c. Bilans d'activités

Les différents partenaires et financeurs de l'accueil de loisirs reçoivent régulièrement des bilans d'activités qui permettent, d'évaluer, de dresser un constat, de rendre compte des actions menées sur une période donnée.

Le Directeur(trice) remettra en particulier le Comité de Pilotage à la Communauté de commune du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort (qui a signé avec la Fédération Léo Lagrange un contrat Délégation de service Public).

Ce rapport est un travail de collecte d'informations, de synthèse des différents projets. Il a pour objectif de faire part du travail éducatif accompli auprès des enfants dans l'accueil de loisirs de Lestrade. Il est l'occasion de faire le point sur la démarche de travail de l'équipe.

Il en sera de même avec la CAF. Par ailleurs, la Fédération Léo Lagrange a signé une convention pluriannuelle d'objectifs avec la CNAF.

d. Questionnaire aux parents

La fédération Léo Lagrange a mis en place un questionnaire que nous proposerons aux parents afin de participer à notre démarche d'évaluation. Pour cela, un des membres de l'équipe pédagogique leur transmettra un questionnaire / enquête de satisfaction en fin de période qu'ils pourront compléter de manière anonyme. Toutes les dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs seront ainsi évaluées par les usagers (La communication, les inscriptions, les horaires et période d'accueil, les repas, alimentation etc., les locaux, les activités et objectifs éducatifs). Cette participation vient s'ajouter à notre Démarche Qualité globale.



7. La communication

a. La réunion Enfants / animateurs

Elle est organisée par l'équipe d'animation quotidiennement en fin de journée de façon informelle et une fois par semaine, le jeudi ou vendredi de façon formelle avec différentes méthodes et supports. L'objectif pour l'animateur est de libérer la parole de tous les enfants. Le directeur(trice) prend en compte l'expression des enfants afin d'améliorer l'accueil dans toutes ses dimensions. L'équipe accorde une importance toute particulière à ces temps qui permettent de coller au plus près des besoins et attentes des enfants ainsi que de les rendre acteurs de leurs loisirs (ambition forte de la Fédération Léo Lagrange).

C'est aussi un moment de régulation des conflits entre enfants et entre enfants et adultes.

C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies.

b. Les relations

✓ **Avec les familles**

Nous appuyons notre communication sur deux leviers principaux :

- Le panneau d'information installé au centre de loisirs et à l'école primaire J. Prévert rassemble et organise l'information aux usagers. Son fonctionnement est précisé lors de l'inscription de l'enfant.
- Nous utilisons l'outil COM'CLIC de la Fédération Léo Lagrange pour la présentation des informations relatives à la vie du centre (menu, programme d'activité, infos pratiques, inscriptions...). Il reprend les caractéristiques de la charte graphique de la Fédération Léo Lagrange. Ce projet pédagogique est présenté via l'outil COM'CLIC.

D'une manière générale nous souhaitons associer le plus possible les parents à notre travail. Ceci commence par une prise en considération de ces derniers et une écoute attentive de la part de l'équipe (dans le respect toutefois du cadre du règlement intérieur).

La communication passe aussi par :

- Une réunion de présentation pour les minis séjours (l'équipe, et le projet pédagogique).
- Une communication (planning d'activités, menus, inscriptions) via internet (site internet de la communauté des communes, mailing List etc...)
- Une plaquette pour chaque période de vacances est diffusée aux familles via les écoles et les communes, au sein du centre de loisirs et par mailing.
- Une réunion de concertation avec les familles, un représentant de la communauté des communes, un représentant jeunesse de la mairie de Terrasson afin d'échanger et de faire remonter des idées de partage de compétences, d'échange de savoir.

✓ **Avec les partenaires et/ou intervenants**

Les partenaires :

- Service culturel de la Mairie de Terrasson, médiathèque
- Service des sports du Conseil général 24
- Fédération de protection du milieu aquatique 24
- Intervenante Danse « Viva Cité »
- Club de Pelote Basque



8. L'accueil d'enfants en situation de handicap

a. Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de Lestrade a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Pour tout accueil d'enfant en situation de handicap, l'équipe se concerta et s'appuie sur les conseils des familles et des professionnels de l'inclusion. (Voir Doc l'Accueil Méthodique pour l'Inclusion)

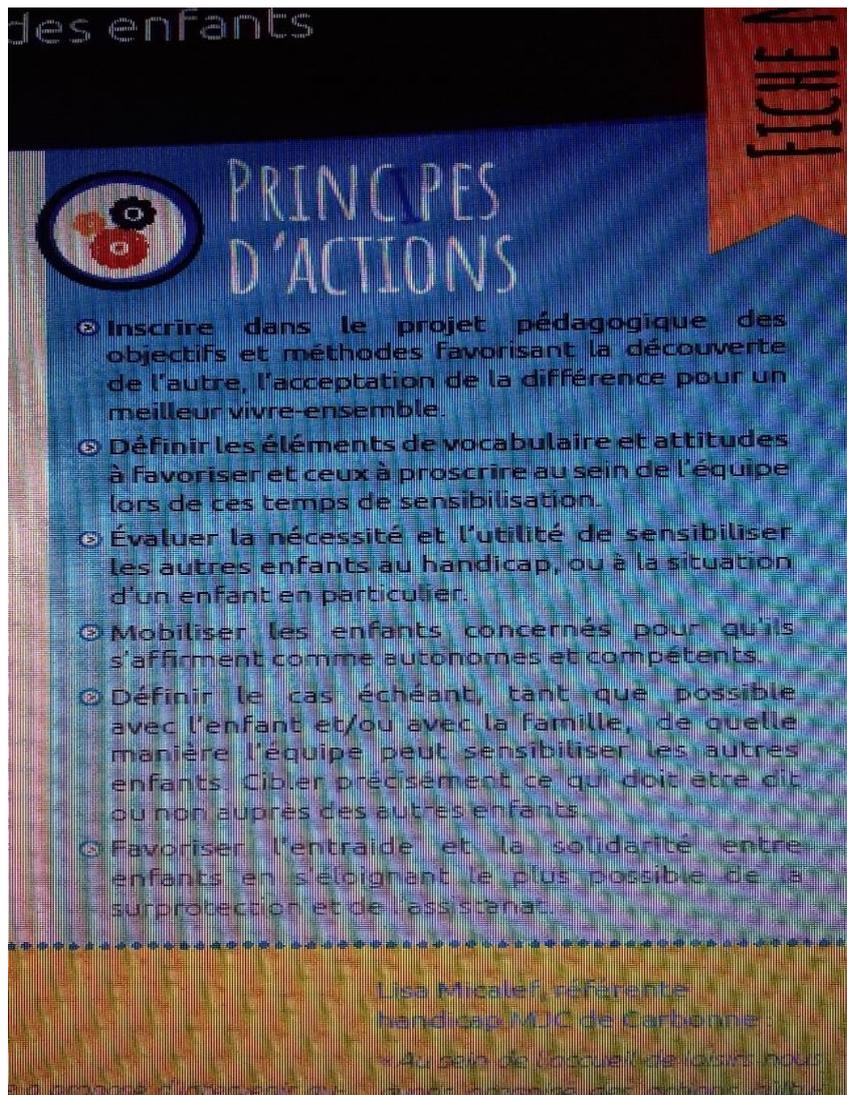
Le directeur(trice) de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs de Lestrade.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide de l'Accueil Méthodique pour l'inclusion (l'AMI),

il permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)





- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

Un dialogues est automatiquement mis en place avec les familles dès l'or que nous sommes informés d'un dossier MDPH, conduite à tenir, échanges réguliers...

b. Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. (**Voir annexe**)

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant et désigner un référent.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.

Extrait du PEDT



9. Annexes

Ci-dessous, une liste (non exhaustive) des éléments qui doivent figurer en annexe de votre projet pédagogique.

- ✓ Règlement intérieur
- ✓ Ordre du jour du Stage de formation

- ✓ Charte de Déontologie de l'accueil des enfants en situation de handicap de la JPA

- ✓ Charte de Qualité
- ✓ Fiche Evaluation Animateur
- ✓ Planning type d'activités
- ✓ Bilan individuel et collectif
- ✓ Plan Locaux et structures

L'usage des téléphones portables est autorisé pour les enfants de plus de 10 ans après avoir obtenu les autorisations. Son utilisation se fera à titre exceptionnel (message urgent, appel aux parents). L'ALSH se dégage de toute responsabilité en cas de casse, perte, vol.

Les adultes comme les enfants se doivent de respecter les lieux qui les accueillent, de ne pas détériorer le matériel prêt, les jeux utilisés durant la journée, de ne pas manquer de respect envers un autre enfant ou adulte.

Un comportement dangereux ou irrespectueux sera immédiatement sanctionné.

Tout manquement à ces règles pourra être sanctionné par un avertissement écrit. Si ces manquements deviennent récurrents, ou en cas d'attitude agressive ou violente le président de la communauté de communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thérion Hautefort en charge de l'ALSH et l'association Léo Lagrange sur description précise des faits par le référent de l'enfant ou le directeur/trice et en accord avec celui-ci, se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement l'enfant de l'accueil.

En cas de difficultés les familles peuvent rencontrer la direction à tout moment sur rendez-vous.

Respect du principe de la laïcité :

Le port de signes ou de tenues par lesquels les enfants manifestent ostensiblement une appartenance religieuse ou politique est interdit.

Le présent règlement sera détaillé et affiché à l'intérieur des locaux. Un exemplaire détaillé sera remis à chaque famille pour signature et devra être retourné à l'équipe pédagogique.

Ce règlement s'applique à toutes les sorties, séjours et événements auxquels les participants du centre et les membres de l'équipe souhaitent ou devraient participer. Dans l'une de ces situations l'équipe du centre, avec le soutien des familles, mettra tout en œuvre pour tendre vers les situations points suscités.

**ALSH « LESTRADE »
à TERRASSON**

Règlement intérieur

ACCEPTATION

La signature de ce règlement intérieur détaillé est obligatoire pour valider l'inscription de l'enfant, elle a force de contrat.

Nom du ou des représentants légaux précédée de la mention « Lu et approuvé »
J'ai pris connaissance de ce document et accepte toutes les clauses.
Nom et Prénom de l'enfant :

A Terrasson, le/...../20.....

Signature des Tuteurs : Signature de l'enfant :

NOM :

Directrice permanente de l'Accueil de Loisirs : Sophie CHOLET

CONTACTS

Accueil de Loisirs de Lestrade
Communauté de communes du
Terrassonnais
58, av. Jean Jaures – TERRASSON
24120
06 84 60 44 81
alsh.terrasson@leolagrange.org
Site internet :
cc.terrassonnais-theron.hautefort

leo lagrange
REGAGRIAT

L'accueil de Loisirs de Lestrade à Terrasson est géré par l'Association d'éducation populaire Léo Lagrange Sud-ouest. Il est habilité par la Direction Départementale Jeunesse et Sport sous le n° d'agrément 0240157CLD00120.

L'accueil est régi par les textes en vigueur de la DDCSPP de la Dordogne dépendant du « code de l'action sociale et des familles ».

Conditions d'admission :

L'accueil de loisirs accueille les enfants à partir de 3 ans jusqu'à 14 ans.

Les enfants devront être propres avec la possibilité de porter leurs compagnons de sieste.

L'admission ne sera ferme et définitive qu'après inscription auprès de la direction et après avoir rempli les fiches administratives avec les numéros en cas d'urgence. Le dossier d'inscription est valide pour l'année scolaire. Il est réactualisé chaque année en septembre. Toute modification qui interviendrait avant devra être signalée (changement d'adresse, téléphone, mise à jour des vaccins, etc...)

Pour chaque période (vacances ou mercredi), une fiche de réservation indiquant le lieu d'arrivée de l'enfant le matin, le lieu de départ le soir, les journées réservées et les personnes autorisées à récupérer l'enfant le soir est à renseigner et à remettre au centre au moins 3 jours ouvrés avant la période.

Dans tous les cas, les enfants sont acceptés dans la limite des places disponibles.

Modalités d'accueil et Horaires d'ouverture :

L'accueil de Loisirs fonctionne durant les vacances d'hiver, de printemps, d'automne, juillet – août ainsi que les mercredis de 9h00 à 17h00. Un accueil est organisé à l'école primaire Jacques Prévert le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30.

Le centre est fermé pour les vacances de Noël.

Les enfants peuvent être accueillis en journée ou demi-journée matin ou après-midi.

Les enfants peuvent être amenés directement au centre de loisirs le matin de 9h00 à 9h30 et repris le soir de 16h45 à 17h00. L'arrivée et le départ doivent être signalés à la direction.

Seules les personnes désignées sur le dossier d'inscription ou la fiche de fréquentation de la période sont autorisées à récupérer les enfants. Ils devront être munis d'une pièce d'identité valide, celle-ci pouvant leur être demandée.

Dans le cas où l'enfant rentrerait seul chez lui, il ne pourra le faire qu'avec une autorisation écrite et signée des tuteurs.

Encadrement :

Le taux et normes d'encadrement sont fixés par le Code de l'Action Sociale et des familles en fonction de l'âge des enfants et de l'activité pratiquée.

L'équipe d'animation est composée d'une directrice, son adjointe et du nombre d'animateurs/trices conforme au texte de loi en vigueur et selon la situation déclarative auprès des services DDCSPP. Un animateur pour 8 enfants pour les 3/6 ans et un animateur pour 12 enfants pour les + de 6 ans. La structure accueille les animateurs stagiaires dans le respect de la législation.

Modalités de fonctionnement :

La présence des enfants est enregistrée sur liste d'appel et logiciel de facturation. Chaque jour l'enfant est inscrit manuellement sur un registre et un listing informatique. Pour les arrivées et départs du centre, il est indispensable de se présenter au bureau d'accueil.

Les repas sont préparés à l'école primaire J. Prévert de Terrasson et servis à l'accueil de Loisirs en liaison chaude par le personnel municipal.

Une collation est proposée à l'accueil du matin jusqu'à 8h30 et à l'arrivée au centre pour les 3/6 ans. Un goûter le soir avant le départ est prévu pour tous.

Pour les sorties avec le repas pris à l'intérieur, l'accueil de loisirs fournit le pique-nique.

La place de votre enfant doit être réservée au moins 3 jours ouvrés à l'avance afin d'organiser la gestion du personnel, la commande des repas et le transport.

Dans le cas de sortie à la journée, la structure ne garantit pas l'accueil à la demi-journée.

Absences :

Toute absence d'un enfant doit être signalée à l'accueil de loisirs par mail ou téléphone au moins 3 jours ouvrés avant l'absence ou dès que possible en cas de maladie (certificat médical à fournir).

Dans ces cas, l'absence sera excusée (non facturée). Dans les autres cas, la journée sera facturée. Une absence non justifiée de 2 jours consécutifs entraînera la suppression des réservations suivantes et ces 2 jours seront facturés. La famille devra renouveler l'inscription en remplissant une nouvelle fiche de réservation.

Modalités du ramassage :

Un ramassage est organisé sur la ville de Terrasson les petites vacances scolaires et sur certaines autres communes durant les vacances d'été : Le Lardin, Polzyrac, Cublac. Les horaires des arrêts sont à consulter sur les informations distribuées dans les écoles ou sur le site internet de la Communauté de communes.

Dans le cas d'un retard de plus de 5 minutes des personnes habilitées à récupérer un enfant le soir et si un animateur n'est pas affecté à l'embarquement, l'enfant sera reconduit à l'école primaire de Terrasson.

Tarifs, facturation, paiement

Le tarif inclut la totalité de la prise en charge à l'accueil de loisirs. Seuls les mini-camps sont majorés ainsi que les sorties. Le tarif des sorties est de 4 € pour les enfants inscrits moins de 3 jours sur la même semaine. Les tarifs sont déterminés en fonction de votre Quotient Familial fourni par la CAF ou la MSA. Pour les familles non allocataires ou celles pour lesquelles le quotient n'a pu être calculé, l'avis d'imposition N-1 sera demandé. Sans quotient familial ou document permettant de le calculer, le tarif de la tranche la plus haute sera appliqué.

Une convention avec la CAF Dordogne autorise le Directeur de l'Accueil de Loisirs à consulter directement les données de sa base allocataires et ainsi connaître le Quotient Familial calculé par la CAF.

Pour les vacances scolaires et les mercredis, le paiement s'effectue à réception de facture et à régler dans les 3 semaines. Dans le cas d'un trop perçu, aucun remboursement ne pourra être effectué mais un avoir sera constitué.

Pour les mercredis, les factures mensuelles seront envoyées. Le paiement sous quinzaine se fera par virement, espèces, chèque bancaire, chèque vacances (ANCV) ou CESU à l'ordre de : ALSH LESTRADE LEO LAGRANGE. Toute absence non justifiée 3 jours avant sera facturée sauf si certificat médical.

Santé, Sécurité :

Votre enfant doit être assuré pour les commodes dont il serait l'auteur (responsabilité civile) et pour ceux qu'il pourrait subir (assurance individuelle accidents corporels). Il est obligatoire de fournir une nouvelle attestation chaque année.

L'apport de médicaments est strictement interdit, cependant les parents ont toute liberté pour venir administrer eux-mêmes les médicaments à leur enfant. Si un PAI est établi il doit obligatoirement faire l'objet d'un rendez-vous avec la direction.

En cas d'urgence médicale, le SAMU sera alerté prioritairement et les parents contactés ensuite. Une copie de la fiche sanitaire sera transmise au service chargé de l'évacuation de l'enfant. Les enfants ayant des allergies alimentaires graves devront porter leurs repas.

Toute vie en collectivité n'est possible qu'en respectant certaines règles mises en place. Votre enfant devra accepter les consignes liées à sa sécurité et à celle des autres.

Il est rigoureusement interdit d'apporter au centre de loisirs des objets dangereux (exemples : couteaux, cutters ou allumettes).

L'Association décline toute responsabilité en cas de perte de vêtements, bris ou perte d'objets de valeur et aucune réclamation ne sera reçue à ce sujet.

Après un délai de six mois, les organisateurs de l'Accueil de Loisirs se réservent le droit de donner des vêtements ou objets oubliés à une association caritative.

Charte réactualisée en AOUT 2017

CHARTRE DE DÉONTOLOGIE pour l'accueil des personnes handicapées dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées

Sous le haut patronage de Madame Martine Aubry ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Madame Marie-George Buffet ministre de la Jeunesse et des Sports, et de Madame Michelle Demessine, secrétaire d'État au tourisme.

“ Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ”.

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

“ L'intégration et l'accès aux loisirs des mineurs et de l'adulte handicapés physiques, sensoriels ou mentaux constituent une obligation nationale ”.

Loi d'orientation du 30 juin 1975.

“ Les états parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie, facilitent leur participation active à la vie active ”.

Article 23 de la Convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989.

PRÉAMBULE

La personne handicapée, mineure ou adulte, est membre à part entière de la société. Cette appartenance, sa citoyenneté lui confèrent des devoirs et des droits, dans la mesure de ses possibilités et de ses moyens, seule ou accompagnée. Devoir de se conformer aux règles de la vie sociale, droit à la reconnaissance pleine et entière de sa dignité, au respect de ses besoins particuliers.

La diversité des personnes, acceptée et prise en compte, constitue un facteur d'enrichissement et d'évolution positive de la société. Celle-ci doit être organisée pour favoriser l'intégration et l'épanouissement de chacun de ses membres.

L'adhésion à ces principes et l'engagement solidaire à les mettre en oeuvre selon les objectifs définis dans cette Charte seront garants de la qualité des vacances et des loisirs dont dépend la qualité de l'intégration.

INTÉGRATION

Par définition, l'intégration signifie “ faire entrer dans un tout ”. Pour la personne handicapée, les vacances et les loisirs constituent un moyen, un moment, un lieu particulièrement propices à cette intégration. La volonté des signataires est de faire en sorte que la personne handicapée puisse préparer et vivre ses vacances (circuler, dormir, manger, participer...) parmi les autres vacanciers.

LES PERSONNELS

Ouvrer pour l'intégration sociale dans le champ des loisirs et des vacances impose un renforcement de compétences du personnel: tout en affirmant l'intérêt et l'importance d'un regard non spécialiste, non thérapeutique. Cependant, les besoins et les caractéristiques des populations concernées peuvent appeler le concours de partenaires spécialisés et de personnes ressources sur le terrain.

PROJET D'INTÉGRATION

La personne handicapée doit être au centre de ce projet. Les vacances, et plus encore les loisirs, constituent une rupture, un changement d'habitudes, de rythmes de vie. Elles constituent aussi un "espace temporel " favorisant les rencontres, les regards différents. La personne handicapée, comme tout un chacun, mais en tenant compte de ses besoins, doit profiter de façon maximale de ses vacances dans un environnement adapté mais non spécifique à l'accueil de personnes handicapées.

Pour que l'intégration de la personne handicapée soit satisfaisante, humainement et matériellement, une coopération est nécessaire à la préparation de ses vacances. Les partenaires possibles sont: la personne handicapée elle-même, un ou des membres de sa famille, une association intermédiaire ou un représentant d'une équipe spécialisée.

Les différents partenaires de ce projet doivent pouvoir, avec elle et à partir de sa demande, décider du lieu, de la durée ainsi que du type d'activités du séjour, anticipant ainsi les éventuels obstacles à la bonne réalisation du séjour. L'intégration pourra être individuelle ou collective, avec ou sans personnel d'encadrement spécifique, avec sa famille seule ou avec un groupe de familles. Les désirs et besoins de la personne définiront le type et la nature du projet d'intégration à mettre en place.

Dans le cas de l'intervention d'un intermédiaire entre la personne handicapée et l'organisme accueillant, l'intermédiaire devra être agréé par une commission de la Charte, sur présentation d'un dossier d'agrément.

LE SIGNATAIRE DE LA CHARTE S'ENGAGE À

RESPECTER le projet d'intégration mis en place pour la personne handicapée.

FAVORISER l'intégration sur le lieu de vacances et de loisirs de la personne handicapée en lui donnant les moyens d'agir, de vivre et de participer avec les autres vacanciers.

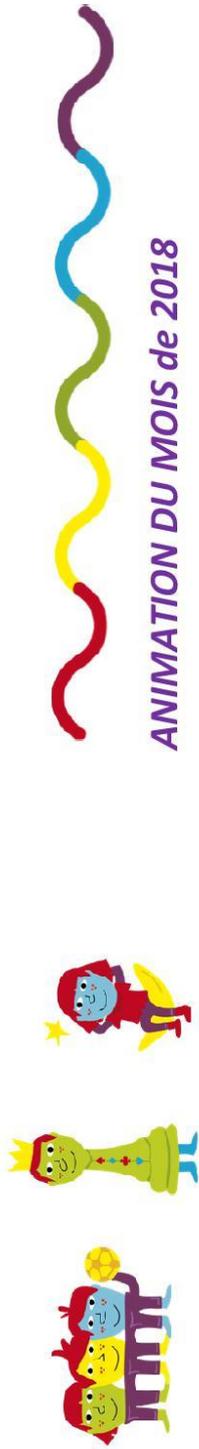
ASSURER aux membres de ses équipes d'encadrement une formation ou sensibilisation spécifique, pour faciliter l'insertion psychologique et matérielle de la personne handicapée accueillie.

INFORMER tout futur intervenant, qu'il soit salarié, vacataire, volontaire ou bénévole, que l'organisme ou l'établissement est signataire de la Charte et des obligations que cela implique.

PRENDRE CONNAISSANCE des informations fournies par les personnes handicapées sur leurs besoins spécifiques afin de réunir les conditions optimales de réelle coopération pour un bon déroulement du séjour.

ORGANISER au cours du séjour, des réunions de concertation avec tous les personnels concernés par le séjour des personnes handicapées afin de s'assurer des conditions de son déroulement et de son adéquation avec le projet initial.

AFFICHER la présente Charte dans ses locaux.



ANIMATION DU MOIS de 2018

ALSH LESTRADE

	Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi
					
					
					

Les animations prévues sont sous réserve de modifications en fonction de la météo et des enfants accueillis



BILAN par GROUPE

Du /...../2020 **au**/...../2020 **GROUPE :**

.....
THEME :

.....
.....

BILAN Pédagogique (techniques particulières, jeux, activités, déroulement)

BILAN Relationnel :

Enfants/enfants :
Enfants/animateurs :
Animateurs/Direction :
Animateurs/ personnel de service et chauffeur :

Bilan Matériel/repas :

SUGGESTIONS
(Idées de thème, remarques...)

CHARTRE DE QUALITÉ ENFANCE

Choisir un accueil de loisirs Léo Lagrange, c'est avant tout **partager des valeurs communes**. L'équipe s'appuie pour cela sur les valeurs fondamentales de la Fédération Léo Lagrange : **la liberté, la justice sociale, la laïcité, la mixité et la démocratie.**

Un accueil de loisirs Léo Lagrange est **une entité de loisirs éducatifs** : la priorité est donc donnée à la **démarche de projet** et non à la simple consommation de loisirs.

Un accueil de loisirs Léo Lagrange est un lieu de **rencontres, d'échanges, de complémentarité éducative des enfants**, du développement de leur autonomie et de leur esprit critique, d'apprentissage de la **vie collective** et du respect de l'autre.



PRINCIPES FONDAMENTAUX

LE CHOIX DE LOISIRS ÉDUCATIFS

Fort de son projet pédagogique, établi en lien avec le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange et la politique locale, l'équipe décline un ensemble de projets spécifiques dans lesquels :

- le **droit aux loisirs et aux vacances de qualité** pour tous est une préoccupation permanente,
- l'**accès à la culture** est privilégié, différents supports sont explorés,
- l'activité physique et sportive se pratique en respectant « les règles d'or de l'esprit sportif »,
- l'éducation à une **consommation responsable** se pratique systématiquement, que ce soit dans le choix des activités ou dans la vie quotidienne du centre,
- l'éducation à l'**environnement** permet aux enfants d'agir pour le comprendre et le respecter,
- la **solidarité internationale** est expliquée aux enfants, leur permettant de s'ouvrir au monde qui les entoure.

Ces thématiques se déclinent dans différents choix d'activités, contribuant ainsi à l'éducation de jeunes citoyens.

LE PROJET EST AU COEUR DE LA VIE DU CENTRE

De l'inscription des enfants, en passant par leur accueil quotidien, le temps du repas, l'accueil de leur parent (ou responsable légal), jusqu'aux animations proposées, l'attention

est donnée pour permettre une réelle **cohérence pédagogique**.

Chaque moment du centre est donc propice à l'apprentissage ludique, dans une démarche de **valorisation** de l'enfant.

Chaque enfant est ainsi **acteur** de son temps de loisirs et trouve la **place** qui lui convient dans la vie du centre.

L'enfant est au cœur du centre et ainsi :

- effectue ses propres choix, devient réellement acteur de son temps de loisirs,
- est force de proposition autant pour les activités que pour le fonctionnement du centre.

Les parents sont les premiers éducateurs. L'équipe d'animateurs crée les conditions nécessaires pour que les parents soient acteurs des loisirs de leurs enfants.

L'accueil de chaque enfant passe par la construction d'une confiance réciproque entre l'équipe d'animateurs et les parents. Les parents sont invités à participer pleinement à la vie du centre. Ainsi, les animateurs favorisent le processus de co-éducation.

Les relations sont fondées sur l'écoute, le respect mutuel et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion.

UNE ÉQUIPE CONCERTÉE ET À L'ÉCOUTE DE CHACUN

L'équipe met en place différents temps et moyens d'**échange** :

- entre les membres de l'équipe d'animation, bénéficiant aussi de l'expérimentation du **réseau** de professionnels de la Fédération Léo Lagrange,
- entre les animateurs et les enfants et entre les animateurs et les parents,
- entre enfants.

L'équipe est à l'écoute des difficultés des enfants, mais aussi des parents.

Pour cela, elle doit être le **relais** entre les familles et les divers services de l'enfance.

UNE ÉQUIPE D'ANIMATION RESPONSABLE DANS UNE STRUCTURE ADAPTÉE

L'équipe est formée à la **démarche de projet**. Elle bénéficie d'une **formation continue**. Elle est impliquée dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique.

Au sein de l'équipe, un groupe est pérennisé, permettant, entre autres, à chaque enfant de faire le **choix** d'un adulte référent.

Le centre est adapté au projet pédagogique établi. Fonction de cela, le centre dispose :

- de lieux d'activités différenciés,
- d'un espace d'affichage permettant la compréhension des objectifs et du fonctionnement du centre,
- d'espaces de rencontres et d'échanges.

UN CENTRE INSCRIT DANS SON TERRITOIRE

Qu'il soit rural, urbain, associé à l'école ou au quartier, le centre **valorise** son **environnement proche** : culturel, naturel, associatif (associations du territoire et autres accueils de loisirs à proximité), local (les commerçants, les personnalités locales).

De même, un travail en **partenariat** est engagé avec les acteurs du territoire et les professionnels de la politique enfance.

Le centre est ainsi **ouvert et réceptif** à ces ressources permettant à l'enfant et aux équipes de découvrir un environnement différent.

Les équipes des accueils de loisirs Léo Lagrange contribuent au développement du temps libre au service du progrès social.



leo lagrange
FEDERATION

Communauté de communes du Terrassonnais en Périgord noir Thenon Hautefort

Accueils de Loisirs
De Lestrade
TERRASSON

58, av. Jean Jaurès 24120 TERRASSON
Tel. : 05.53.50.09.84 ou 06.84.60.40.81

Mail : cl.lestrade@wanadoo.fr



@LeoLagrange

@federationleolagrange